

FLASH INFO :
INDEMNITAIRE
DES PERSONNELS TECHNIQUES
CIA

L'UFAP UNSa justice vous informe que le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) des Personnels Techniques sera versé sur la paye du mois de décembre. Pour rappel, l'une des revendications de l'UFAP UNSa justice pendant la campagne électorale 2022 concernait l'octroi d'un véritable CIA pour les Adjoints Techniques et nous avons été entendus.

Les montants de base sont inchangés par rapport à 2023:

Barème des Directeurs Techniques :		
Grades / Emplois	Administration Centrale	Services Déconcentrés
DT Classe Exceptionnelle	2500	1750
DT 1ère classe	2000	1500
DT 2ème classe	1500	1250
Barème des Techniciens :		
Grades / Emplois	Administration Centrale	Services Déconcentrés
Technicien 1ère Classe	1000	750
Technicien 2ème classe	750	500
Barème des Adjoints Techniques :		
Grades / Emplois	Administration Centrale	Services Déconcentrés
AT 1ère classe	600	500
AT 2ème classe	300	250

L'UFAP UNSa JUSTICE
VOUS iNFORME

Daniel CARRE
Secrétaire National UFAP UNSa justice
Représentant des Personnels Techniques

Paris, le 31 octobre 2024